

**Le conseil d'administration de l'AVCA informe les familles et les avocats, concernés par la quittance valant transaction avec le cabinet Motley Rice à une réunion suite aux réponses reçues par mail aux signataires du courrier envoyées par l'AVCA qui le souhaitent à une réunion très importante ces membres au nouveau son siège 81 rue Ernest ANDRE Lamentin le jeudi 10 pour 19h précises.**

**Ce cabinet persiste dans le fait de déposséder les familles qu'il représente du droit au pénal.**

Il s'agit que tout le monde soit au même niveau d'information. Car nous savons que ce mail est arrivé aux signataires sans passer par les avocats martiniquais engagés dans cette procédure. Enfin les avocats n'ont pas la même position sur cette affaire. Il serait grand tant qu'une harmonisation se fasse. En effet il faut un certain nombre de famille qui signe pour cette indemnisation se fasse.

Donc tout le monde a intérêt d'être unis.

En espérant que la presse relaiera cette information.

**De plus toutes les membres de familles qui ne sont pas constitué parties civiles ou qui ne sont aucune procédure en indemnisation sont invités à une importante réunion d'information le mardi 15 aout à 19H au siège du Lamentin.**

Veuillez recevoir nos sincères salutations.

Le président  
Olivier BERISSON